

7 – Quelques exemples d'unité de méthanisation.

Deux projets ont retenu notre attention, ils peuvent parfaitement servir de support à un projet de territoire et ils peuvent s'adapter à une multitude de situations tout en restant de dimension humaine.

- celui de **Denis BROSSET**, un agriculteur vendéen qui a mis au point le plus petit méthaniseur européen.

Site : <http://www.youtube.com/watch?v=ynSNibF79Z0>

Avec 30 kW, il fournit quand même l'électricité à 250 personnes.

L'ADEME a fait un suivi expérimental du système mis au point par Denis Brosset. Voir la synthèse : <http://www.aile.asso.fr/wp-content/uploads/2011/03/synthese-de-letude-du-suivi-du-gaec-du-bois-joly.pdf>

- Celui de **Jean-Marc ONNO**, un agriculteur Morbihannais qui vient de créer une champignonnière à côté de son outil.

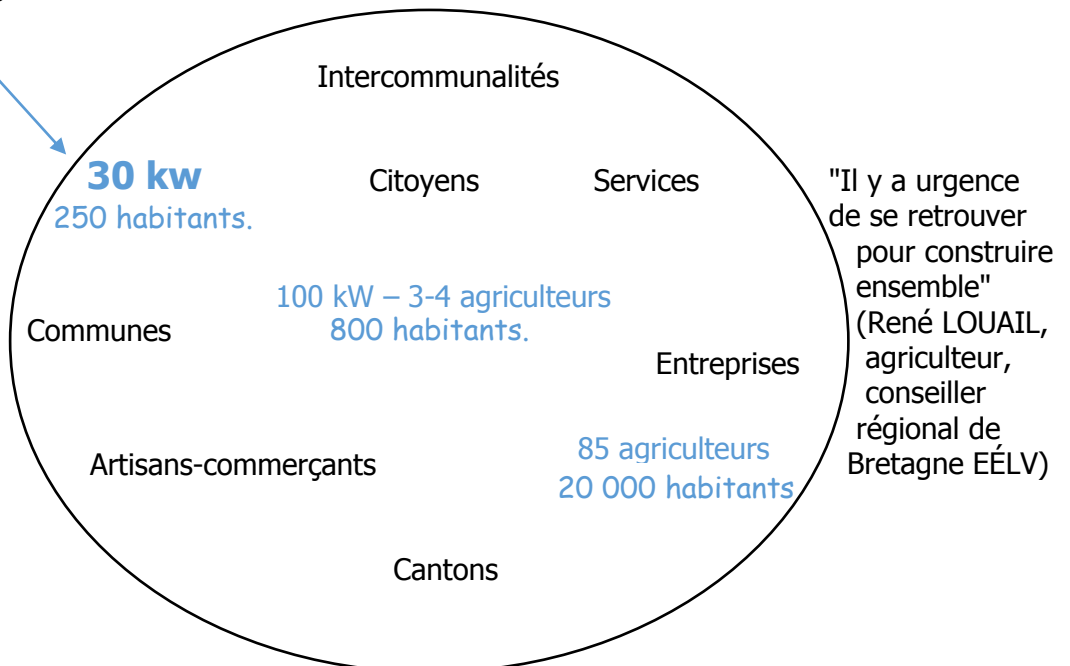
Site : <http://www.bioenergie-promotion.fr/28326/earl-du-guernequay-premiere-unite-de-methanisation-agricole-du-morbihan/> ou http://www.bioenergie-promotion.fr/wp-content/uploads/2013/04/Earl-de-Guernequay_FR56_130kW%C3%A9_Aile.pdf

On aurait pu aussi citer l'unité de Géotexia (22) qui dispose aussi de beaucoup d'atouts.

Projet de territoire craonnais? Chiche !

En s'inspirant des données de Denis BROSSET

"L'ADEME préconise les installations conçues dans une logique de territoire, de développement et de créations d'activités locales et de meilleure maîtrise de l'environnement."
(Gilles PETIJEAN, directeur régional de l'ADEME Bretagne)



"Il y a urgence de se retrouver pour construire ensemble"
(René LOUAIL, agriculteur, conseiller régional de Bretagne EÉLV)

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." (Sénèque).

C) L'ADTEC, force de propositions...

a) Oui à la transition énergétique !

Des portes s'ouvrent. Demain, elles seront peut-être fermées ! Le but de cette transition, outre de se passer des énergies fossiles qui ne sont pas éternelles, c'est surtout de lutter contre les gaz à effet de serre. La méthanisation n'est qu'un élément parmi d'autres.

Certains ont de l'avance sur nous. Inspirons-nous de ce qui existe : à la communauté de communes de **St Gilles du Mené** dans le 22, des réalisations qui méritent le détour ont été actées.

Voir le site : <http://www.jeanpierregrau.com/15-categorie-12384122.html>

Profitons des événements pour régler une première urgence : **celle de maîtriser le développement de la méthanisation sur le territoire.**

Rappelons que la première économie d'énergie, c'est celle qu'on ne dépense pas : cette philosophie a inspiré l'association indépendante NegaWatt qui rassemble une dizaine d'experts (voir son site : <http://www.negawatt.org/>).

Ils ont mené une grande réflexion sur la transition énergétique et en ont fait un scénario, le **scénario négaWatt**, étude digne du plus grand intérêt. Parmi ces experts, on trouve Christian COUTURIER de Solagro (il intervient sur la biomasse de la 82' à 94' sur la vidéo).

Site où la vidéo est en ligne : <http://www.vo-live.fr/vod/u2sKpzZ.html>

Une vidéo au contenu de très haut niveau, indispensable pour penser un territoire.

b) Il faut se définir une ligne de conduite.

D'autant plus qu'on est dans une situation **anarchique** aujourd'hui (Gilles PETITJEAN). Il faut gérer le plan national de méthanisation qui **a été fait dans l'urgence, sans concertation** (René LOUAIL).

Notre salut passe par la recherche de solutions qui répondent à l'intérêt collectif. Plus nous impliquerons la population, plus elle en acceptera les éventuelles contraintes.

Ça suppose un travail **rassemblant tous les acteurs possibles du territoire.**

L'ancien président de l'ADEME, Pierre RADANNE, invité par l'Association des Maires de la Mayenne samedi dernier (26 octobre 2013) leur a délivré le message suivant : « **Les citoyens doivent être mis à contribution** ».

c) Ne laissons pas les projets industriels nous imposer leur logique financière !

Il faut freiner les constructeurs industriels qui encouragent le développement de projets surdimensionnés (Marc Théry, ingénieur qui a initié le projet de territoire à St Gilles du Mené). La pression financière qui en découle laisse la porte ouverte à toutes dérives. D'autant plus que ce système est très peu créateur d'emplois ! Ainsi Oudon-Biogaz pourrait percevoir 2 millions d'euros de subventions (10%) pour ...4 emplois !

Privilégions donc les petites et moyennes unités.

"Les risques sont que la méthanisation renforce **l'industrialisation de l'agriculture**, qu'elle se fasse au détriment d'une agriculture nourricière. (Yannick JADOT)

Ainsi que le soulève Jacques PASQUIER qui dit que "s'il faut entrer dans des projets non agricoles pour continuer à vivre sur sa ferme, **cela signifie que l'on renonce à rémunérer les productions alimentaires.** C'est inquiétant. Ce qui sécurise l'activité agricole, ce n'est plus l'activité première, c'est l'activité annexe. Les prix sont

garantis. On est dans l'absurdité." Et c'est exactement ce qui s'est passé en Allemagne.

Au contraire, le Vendéen Denis BROSSET avec le plus petit méthaniseur d'Europe et le Lorientais Jean-Marc ONNO en créant une champignonnière démontrent qu'il n'y a pas de fatalité. Et ils ont une logique de fonctionnement diamétralement opposée.

75 000 tonnes, 100 000 tonnes, 120 000 tonnes d'intrants : pourquoi pas 200 000 tonnes ? Accepter ces immenses projets au profit de quelques-uns, c'est donner la possibilité d'évoluer dans le "toujours plus" : ce n'est pas un hasard si on voit naître aujourd'hui des projets de 1 000 vaches avec un méthaniseur. Est-ce de cette agriculture que nous rêvons ?

d) Interdire les cultures vivrières comme le maïs.

Pourquoi ?

- **L'équivalent de la population de la Mayenne meurt de faim tous les 8 jours** en raison de la spéculation exercée par les groupes financiers alors que l'agriculture peut nourrir 12 milliards d'habitants. (Jean Ziegler) ;
- **La culture du maïs est gourmande en énergie** : il faut travailler la terre, semer, ensiler. La fabrication des engrais et des pesticides utilisés massivement nécessite beaucoup d'énergie... C'est vrai que certaines multinationales qui fabriquent et le fioul et les engrais n'ont pas envie que ça change. ("La fausse promesse d'une énergie propre") ;
- L'exploitation des surfaces de maïs destinées à la méthanisation se fait au détriment de celles destinées à l'élevage, ce qui par ricochet, **entraîne une augmentation des importations de semences de maïs, de soja... du Brésil** notamment (facteur ILUC). Une étude (cachée au départ par la Commission Européenne de l'énergie !) a prouvé que cette opération générerait encore plus de gaz à effet de serre ! Pour limiter ce problème, **il faudrait que les agriculteurs acceptent de diminuer leur cheptel d'autant...** ("La fausse promesse d'une énergie propre") ;
- **Le maïs ajoute de l'azote donc des nitrates** (Pierre AUROUSSEAU): l'Oudon, la rivière la plus polluée de la Mayenne est déjà dans le rouge dans ce domaine !
- **Le maïs accélère le cycle du carbone** et donc augmente les gaz à effet de serre. Cette accélération contribue à **accélérer l'appauvrissement de la teneur en matière organique des sols** (Pierre AUROUSSEAU) ;
- La culture du maïs pour la méthanisation **fait monter le prix des terres**. L'arrivée d'une production spéculative renchérit le prix de la terre (Jacques PASQUIER). Les producteurs laitiers sont alors tentés d'abandonner leur production au profit du maïs, ce qui s'est produit en Allemagne.
Ce choix serait suicidaire dans le Craonnais: il risquerait d'impacter Lactalis, l'entreprise la plus grande pourvoyeuse d'emplois localement, et qui est aussi le principal acheteur de gaz produit... par les mêmes agriculteurs...
- Retenons un dernier conseil en matière de méthanisation :
"Il faut faire plusieurs bilans, **un bilan énergétique, un bilan azote, un bilan carbone, éventuellement un bilan potasse...**" (Pierre AUROUSSEAU)
Et là, il faut faire appel à des personnes indépendantes...

e) Non à l'injection du biogaz dans le réseau !

"Aussi, injecter du biogaz dans le réseau ne semble pas une solution d'avenir même si cela se fait dans beaucoup d'autres pays européens." (Gille PETJEAN, directeur régional ADEME de Bretagne, invoquant des risques sanitaires)
Autre problème : **le coût du raccordement** est tel qu'il ne fait émerger que des projets surdimensionnés.

f) Oui à la cogénération (production d'électricité et de chaleur) !

A ceux qui décrètent que le problème, c'est l'utilisation de la chaleur, nous répondons : et la piscine (toute l'année en plus !), les maisons de retraite, l'hôpital, les collèges, les bâtiments communaux, les maisons d'habitation (lorsque la colonne de gaz a été installée à Craon, toutes les maisons proches et notamment celles de la route de Châtelais ont été équipées pour le chauffage au gaz), etc...

En campagne, on peut utiliser le chauffage pour un élevage, pour sécher les céréales, pour déshydrater les luzernes (on ne le fait plus depuis une quinzaine d'années parce que toutes les usines de déshydratation ont disparu en France, si bien qu'on n'a guère le choix, il faut importer le soja).

Une partie de la chaleur est utile au méthaniseur. L'unité de méthanisation de Géotexia (22) déshydrate son digestat à 50% de matières sèches. Pour ce faire, il y a un besoin de chaleur. Dans la perspective d'une homologation des digestats, ce système est à privilégier.

Des partenariats sont à mettre en place avec des entreprises qui ont besoin de chaleur, des serres légumières ou horticoles (on pense à l'ESAT de Craon), la culture de la spiruline (c'est une algue ayant une grande valeur nutritionnelle qui pousse en eau chauffée)... En Bretagne, une champignonnière a vu le jour.

Gilles PETITJEAN parle aussi d'un projet breton de carburation où l'on utilise du biogaz pour alimenter des véhicules, une technologie parfaitement maîtrisée. L'ADEME a subventionné un dispositif de bus GNV qui fonctionne très bien.

Bref, mettons-nous autour d'une table et recensons les besoins localement.

g) Penser à la qualité de l'eau.

Le problème de l'Oudon, c'est le taux de nitrates. Pour compléter la méthanisation, il paraît indispensable d'y ajouter une unité de dénitrification (on enlève les nitrates), nous nous donnerions ainsi les moyens de lutter efficacement contre ce problème. Au lieu de cela, on en est à détruire les barrages dont certains datent du Moyen Age ! L'Oudon, c'est la rivière la plus polluée de la Mayenne. Une directive cadre européenne devrait s'appliquer à partir de 2015 avec une évolution des masses d'eau conformes à hauteur de 60% (les eaux de la Bretagne ne le sont qu'à 30% !). La France est condamnée sur ce point, de lourdes condamnations risquent de tomber d'ici la fin de l'année. (René LOUAIL)

"L'azote sort du méthaniseur sous une forme plus difficile à maîtriser que l'azote entrant. L'azote ammoniacal, plus volatile, est en proportion plus importante à la sortie. Les pertes azotées par volatilisation d'ammoniaque ainsi que les **volatilisations de protoxyde d'azote*** dans l'utilisation au champ, sont plus nombreuses. Si la méthanisation est mal maîtrisée, elle va augmenter les pollutions azotées.

On a un contentieux avec l'Europe sur la question des nitrates, très vite on va avoir un contentieux sur la question des particules fines, qui est déjà plus ou moins engagé, et notamment **des particules fines d'origine ammoniacale**. L'Europe a déjà menacé la France parce qu'elle ne prend pas en compte les particules fines d'origine ammoniacale. On risque de se heurter à des problèmes insolubles." (Jacques PASQUIER).

** Le protoxyde d'azote (N₂O) est près de 300 fois plus nuisible au climat que le CO₂ !*

Si nous ne prenons pas conscience de la situation, nous allons nous laisser aller à ce genre de raccourci, entendu lors de la réunion publique organisée par Oudon-Biogaz :

« Dans ma remorque de 10 tonnes de fumier, je perds 400 litres de fuel dans mon champ si je ne l'emmène pas dans le méthaniseur ! »...

Pourtant, ce fumier peut remplacer l'engrais chimique gourmand en énergie pour sa fabrication : il n'est donc pas perdu, au contraire.

Et si vous mettez du maïs dans votre méthaniseur (indispensable pour ceux qui pensent rentabilité – Oudon-Biogaz ne nie même plus cette possibilité), du fuel sera nécessaire : pour le cultiver (200 l par ha selon l'ADEME qui refuse également d'en tenir compte !), pour fabriquer l'engrais et les pesticides destinés à ce maïs, pour importer du soja en compensation d'Amérique du Sud, pour construire l'outil (6 ha) et les fosses (destruction définitive de terres cultivables, pièges à carbone), pour le transport de la ferme au méthaniseur et du méthaniseur à la ferme, pour régler les problèmes d'azote supplémentaire et les problèmes de pollution qu'ils génèrent. Pour faire fonctionner le méthaniseur (avec pasteurisation). Pour modifier et entretenir les infrastructures routières. Le tout pour fabriquer du gaz qui, en brûlant, ajoutera donc du carbone dans l'atmosphère...

En annonçant 400 litres de fuel, il est évident que dans l'étude, **on ne tient pas compte de TOUS CES PARAMETRES** comme le recommande pourtant Pierre AUROUSSEAU.

Facile dans ce cas d'annoncer que la SAS produira 9 fois plus d'énergie qu'elle n'en consommera !

* *

*

L'ADTEC remercie beaucoup tous ceux qui lui ont permis de nourrir sa réflexion.